



**PREAVIS MUNICIPAL N° 01-2017  
AU CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHELEMY**

**SUR LA GESTION ET LES COMPTES  
EXERCICE 2016**



## TABLE DES MATIERES

<b>Préambule .....</b>	<b>pages 3 et 4</b>
<b>Le compte de fonctionnement .....</b>	<b>pages 4 et 5</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>page 6</b>

## PREAMBULE

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Les **comptes 2016** présentent un excédent de charges de **Fr. 227'250.06** alors qu'il avait été budgété un excédent de charges de **Fr. 278'475.00**. Dès lors, même si l'on peut considérer ce résultat conforme à nos prévisions budgétaires, il n'en demeure pas moins vrai que cette situation qui perdure n'est de loin pas satisfaisante et il va falloir y mettre un terme rapidement.

Ces comptes 2016 sont fidèles au budget, excepté quelques postes pour lesquels nous donnerons des explications ci-dessous.

Passons maintenant aux différences significatives entre budget et comptes. Tout d'abord, au poste administration, on peut remarquer une différence totale de charges supplémentaires de **Fr. 50'708.50** due pour près de **Fr. 12'000.00** à la prime de départ de Monsieur Alain Villaz après presque 20 ans de Municipalité. De **Fr. 16'744.80** dans le secteur réceptions et manifestations. Ce dépassement provient de l'agape supplémentaire pour le conseil communal du mois de juin, de la réception du comité de l'UCV et de la sortie d'une journée offerte à nos aînés. Le compte honoraires et prestations de service pour un surcoût de **Fr. 9'227.80** lié à la mise à jour de nos archives.

Dans le domaine des sports, la différence de **Fr. 12'072.50** représente une charge salariale et des frais plus élevés dus aux nombreux travaux d'entretien de nos installations sportives.

En ce qui concerne le secteur des finances qui attire toujours de nombreux commentaires. Il est à relever que si les charges présentent un excédent de **Fr. 20'884.73**, il faut aussi préciser que les revenus sont en augmentation de **Fr. 93'205.55** par rapport au budget 2016. Par contre, ils sont en très forte baisse par rapport aux comptes 2015 avec un minus de **Fr. 161'987.38**. Il nous faut relever que par rapport aux comptes, tous les impôts sont à la baisse, revenu, fortune etc... Nous avons donc été prudents lors de l'établissement de notre budget 2016 et les comptes 2016 nous donnent raison.

Le dicastère des travaux est en hausse dû à l'entretien de notre éclairage publique pour **Fr. 18'210.95**, alors que nous avons budgété **Fr. 500.00** et à un hiver rigoureux pour un montant total de déneigement de **Fr. 15'775.40** contre **Fr. 6'000.00** budgété.

Pour le secteur ordures ménagères et décharge, nous sommes toujours hors des consignes cantonales. En effet, les charges totales se montent à **Fr. 112'034.10**, alors que nous n'encaissons que **Fr. 77'097.30**. Comme vous le savez, des mesures correctives ont été prises pour 2017.

Un même constat est à relever en ce qui concerne l'épuration avec des charges à hauteur de **Fr. 186'521.85** et des revenus de **Fr. 88'402.00**. Là aussi des mesures correctives ont été prises pour 2017.

Une bonne surprise est constatée au chapitre instruction publique. En effet, l'ASIRE ne nous aura coûté en 2016 que **Fr. 431'456.85**, alors que le budget prévoyait un montant de **Fr. 468'000.00**, représentant une économie de **Fr. 36'543.15**.

Une autre bonne surprise est à relever au chapitre de la sécurité sociale. En effet, l'ensemble du dicastère ne nous aura coûté en 2016 que **Fr. 514'011.68**, alors que le budget prévoyait un montant de **Fr. 528'921.00**, représentant une économie de **Fr. 14'909.32**.

Pas de commentaire sur le chapitre des services industriels.

En conclusion, les comptes 2016, malgré quelques dépassements budgétaires, restent cohérents et bien en phase avec le budget 2016. Notre autorité avait prévu un excédent de charges de **Fr. 278'475.00** et nous terminons l'année avec un excédent de charges de **Fr. 227'250.06**, ce qui indique que vos autorités tentent inlassablement de maîtriser au mieux les finances communales.

## LE COMPTE DE FONCTIONNEMENT

### 2.1 Administration générale

Une différence aux charges de **Fr. 50'708.50**, par rapport au budget, principalement due aux comptes décrits ci-après.

N° compte	Libellé	Budget 2016	Comptes 2016	Différence
102.300	Traitement des Municipaux	54'000.00	66'919.50	12'919.50
11.317	Réceptions manifestations	20'000.00	36'744.80	16'744.80
11.318.5	Honoraires prestations de services	15'000.00	24'227.80	9'227.80

### 2.2 Sports

Pour ce poste, veuillez vous référer au préambule du préavis.

N° compte	Libellé	Budget 2016	Comptes 2016	Différence
17.301	Salaires	12'000.00	15'549.50	3'549.50
17.314.1	Entretien terrain	13'000.00	19'103.80	6'103.80

### 2.3 Finances

Pour ce poste, veuillez vous référer au préambule du préavis.

N° compte	Libellé	Budget 2016	Comptes 2016	Différence
21.400.1	Impôt sur le revenu	1'250'000.00	1'262'690.19	12'690.19
21.400.2	Impôt sur la fortune	130'000.00	140'421.02	10'421.02
21.400.3	Impôt à la source	10'000.00	6'798.32	-3'201.68
21.401	Impôt sur le bénéfice net et sur les personnes morales	8'000.00	28'663.55	20'663.55

## 2.4 Travaux

Pour ce poste, veuillez vous référer au préambule du préavis.

N° compte	Libellé	Budget 2016	Comptes 2016	Différence
43.314.2	Entretien éclairage public	500.00	18'210.95	17'710.95

## 2.5 Ordures ménagères

Comme expliqué dans le préavis, il ressort très clairement que nous devons revoir la taxe forfaitaire à la hausse.

N° compte	Libellé	Budget 2016	Comptes 2016	Différence
45	Charges	103'600.00	112'034.10	8'434.10
45	Revenus	71'600.00	77'097.30	5'497.30

## 2.6 Epuration

Comme expliqué dans le préavis, il ressort très clairement que la taxe d'épuration au m3 devra être revue à la hausse, afin que le dicastère soit équilibré.

N° compte	Libellé	Budget 2016	Comptes 2016	Différence
46	Charges	193'00.00	186'521.85	6'478.15
46	Revenus	94'000.00	88'402.00	5'598.00

## 2.7 Instruction publique

Pour ce poste, veuillez vous référer au préambule du préavis.

N° compte	Libellé	Budget 2016	Comptes 2016	Différence
50.352	ASIRE	468'000.00	431'456.85	36'543.15

## 2.8 Sécurité sociale

Pour ce poste, veuillez vous référer au préambule du préavis.

N° compte	Libellé	Budget 2016	Comptes 2016	Différence
7	Sécurité sociale	528'921.00	514'011.68	14'909.32

## CONCLUSION

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

En conclusion, même si le budget 2016 correspond aux comptes 2016, nous devons relever que la situation financière se détériore très sérieusement. En effet, sur les deux derniers exercices, notre commune a enregistré des excédents de charges de **Fr. 371'738.17**. A ce rythme, notre capital va bientôt se tarir. Si cette année 2016 s'est révélée moins onéreuse au niveau du scolaire et du social, 2017 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices.

Notre **excédent de charges 2016 de Fr. 227'250.06** provient à **55%** de deux dicastères, soit de l'épuration et des ordures ménagères. Cette situation sera partiellement corrigée en 2017 et un point de situation sera fait au moment du bouclage des comptes 2017. Pour le surplus, notre Municipalité ajoute qu'elle gardera le chemin tracé depuis bientôt 20 ans, soit rigueur et investissements uniquement lorsque ces derniers sont indispensables.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHELEMY

- Vu le préavis municipal No 01-2017
- Considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour
- Oui le rapport de la Commission de gestion

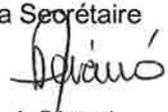
### DECIDE

1. D'adopter les comptes 2016 tels qu'ils ont été présentés,
2. D'en donner décharge à la Municipalité.

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic  
  
D. Défflon



La Secrétaire  
  
A. Dévaud

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du lundi 1<sup>er</sup> mai 2017